

Décision

Générale

colonial

Décision n° 285 Personnel indigène.

n° 285

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 avril 1943

Numéro JO

n° 8 du 15/04/1943

Date du numéro

15 avril 1943

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés de leur emploi pour compter du 1er Avril 1943, les agents de Police : 1°- ABDOU BAKER Abdourahman, Mle 64
2°- ABDALLAH Sohal, Mle 42, pour fautes graves dans le service.